

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy, tenue par visioconférence le mardi 13 avril 2021, le conseil de la MRC a adopté un règlement portant le numéro 282-2021 ayant pour objet décréter l'élection du préfet au suffrage universel à compter de l'élection générale de 2021.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du règlement en le consultant sur le site Internet ou en s'adressant à la MRC du Domaine-du-Roy par téléphone ou par courriel (info@mrcdomaineduroy.ca) pour en obtenir une copie.

Le règlement entrera en vigueur conformément à la loi après l'accomplissement des formalités prescrites.

DONNÉ à Roberval ce vingtième jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt et un.



Steeve Gagnon
Directeur général adjoint